



# Gokilaht® 10MC

**Insecticide microencapsulé en suspension  
Dans l'eau pour lutter contre les insectes rampants**

**Contient : 106 g/L de cyphenothrin  
(CAS n° : 39515-40-7) 10.4% p/p**

**PRODUIT BIOCIDÉ TYPE 18: INSECTICIDE RESERVE  
A UN USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL**

**RÉEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT.**

**Distribué par :**  
**BASF France S.A.S.**  
**Division Agro**  
**21, Chemin de la Sauvegarde**  
**69134 Ecully CEDEX**  
**Tel : 04 72 32 45 45**

**Consulter ce livret  
avant toute utilisation.**



## Gokilaht® 10MC

**Contient : cyphenothrin 10.4% p/p, (1-phényléthyl)xylyène,  
Gomme Arabique, 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE**

**Numéro UFI: QC90-10W5-400R-HTH8**

**Mention d'avertissement : DANGER**

**H317 Peut provoquer une allergie cutanée.**

**H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou  
des difficultés respiratoires par inhalation.**

**H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des  
effets néfastes à long terme.**

**P260c Ne pas respirer les vapeurs.**

**P273 Éviter le rejet dans l'environnement.**

**P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection  
et un équipement de protection des yeux et du visage.**

**P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver  
abondamment à l'eau et au savon.**

**P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime  
à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut  
confortablement respirer.**

**P311 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.**

**P342+P311 En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE  
ANTIPOISON/un médecin**

**EUH401 Respectez les instructions d'utilisation  
pour éviter les risques pour la santé humaine  
et l'environnement.**

**SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.  
(Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de  
surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation  
des eaux).**

**BASF France S.A.S. – Division Agro**  
**21, chemin de la Sauvegarde – F-69134 ECULLY cedex – Tél. 04 72 32 45 45**

**EN CAS D'URGENCE**  
**Composer le 15 ou le 112 ou contacter le centre antipoison le plus proche**

**N° de lot :**  
**Date de péremption :**



Version étiquette de: 03/2021

® - Marque déposée de Sumitomo Chemical Co. Ltd.



## 1 – PREMIERS SECOURS

**S'éloigner de la zone dangereuse.**

**En cas d'inhalation:** En cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours: le 15, le 112 ou un centre antipoison.

**En cas de contact cutané:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver minutieusement la peau contaminée à l'eau et au savon. En cas d'exposition sévère, des sensations (picotements, sensations de brûlures ou engourdissements), spécifiquement sur le visage et d'autres parties du corps ou la peau est sensible peuvent apparaître. Ces sensations disparaissent en quelques heures. Si d'autres symptômes apparaissent, consulter un médecin/l'hôpital le plus proche et montrer l'étiquette.

**En cas de projection dans les yeux:** Rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Demander conseil à un spécialiste.

**En cas d'ingestion:** Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours: Le 15, le 112 ou un centre antipoison.

**Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité.**

**Conseils au médecin**

**Contient un insecticide pyréthrianoïde. Ce produit a une toxicité faible sur les voies orales et cutanées. Une intoxication est peu probable. Traiter symptomatiquement. Pour plus d'informations contacter le centre national antipoison.**

En cas d'intoxication animale, contactez votre vétérinaire.

Fiche de données de sécurité disponible sur: [www.basf-agro.fr](http://www.basf-agro.fr)

## 2 – DESCRIPTIF DU PRODUIT

Gokilant® 10MC est dilué dans l'eau pour une utilisation en pulvérisation de surface (i.e. pulvérisateur à dos, pulvérisateur manuel). Gokilant® 10MC est un produit à faible odeur offrant un fort pouvoir couvrant et une bonne efficacité.

Il assure une efficacité résiduelle prolongée jusqu'à 3 mois contre les insectes rampants sur différents types de surfaces.

**Pour le contrôle des :**

Insectes rampants : blattes germaniques et américaines, punaises de lits et poissons d'argent.

**Lieux d'application :**

Pulvérisation de contact (en surface) pour une utilisation dans les situations suivantes :

- *Locaux domestiques* : Logements privés
- *Zones de stockage* : e.g. lieux de stockage du tabac
- *Manipulation des aliments* : Fabrication – Usine de fabrication de denrées alimentaires, cuisines, abattoirs etc.
- *Stockage* – Magasins d'alimentations, entrepôts, magasins de matières premières etc.
- *Préparation* – Restaurants, cuisines publiques etc.
- *Bâtiments publics* : Hôpitaux, hôtels, bains publics, bâtiments municipaux, églises, salles de réception, centres communautaires, cinémas etc.

**Notes :**

Le produit peut être utilisé continuellement dans les zones habitées uniquement en traitement par bandes ou localisé ou pour le traitement des crevasses et fissures.

Attendre jusqu'à ce que le site traité soit sec avant de ré-entrer et bien ventiler la zone traitée plus d'une heure avant de la réoccuper.

Ne pas appliquer Gokilant® 10MC en présence de nourriture. Se reporter au paragraphe précautions d'emploi après usage.

## 2.1 – Usages autorisés

Traitement	Types d'insectes	Dose de dilution dans l'eau Dose d'application
Traitement de surface	Insectes rampants: blattes germaniques et américaines, punaises de lits, poissons d'argent	<b>Dose normale</b> pour une utilisation courante ou en cas de faible infestation : <b>50 ml</b> dans 5 Litres d'eau pour traiter <b>100 m<sup>2</sup></b> (50 mg s.a. par m <sup>2</sup> ) <b>Dose haute</b> pour de fortes infestations : <b>100 ml</b> dans 5 Litres d'eau pour traiter <b>100 m<sup>2</sup></b> (100 mg s.a. par m <sup>2</sup> )

## 3 – RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

### 3.1 – Conditions d'applications

#### Préparation de la bouillie (dilution) :

Etape 1: Bien agiter le bidon de Gokilaht® 10MC

Etape 2: Mesurer et mettre la quantité nécessaire de Gokilaht® 10MC dans la cuve du pulvérisateur

Etape 3: Diluer avec la quantité d'eau appropriée

Etape 4: Agiter la cuve du pulvérisateur avant application.

La dose dite normale convient pour les traitements courants. Alors que la dose dite haute est destinée à un usage en cas d'infestations particulièrement fortes, ou lorsque les surfaces sont particulièrement sales ou absorbantes.

### Equipement d'application pour une pulvérisation de contact (en surface) :

Appliquer uniquement avec un pulvérisateur à main, mécanique ou électrique adapté pouvant produire de grosses gouttelettes.

Peut être appliqué directement sur les surfaces à traiter, en quantité suffisante pour les humidifier. Utiliser 1 litre de solution diluée pour 20 m<sup>2</sup>.

Contre les insectes rampants tels que les blattes, une attention particulière doit être apportée aux fissures et crevasses et tout autre lieu où les insectes se cachent. Appliquer autour des conduits, raccords et autres équipements. Pour la protection des bâtiments contre les nuisibles en extérieur appliquer en bandes autour des fenêtres et portes pour former une barrière.

Le produit est efficace sur les surfaces poreuses telles que le contreplaqué brut ou non, la céramique non émaillée et le plâtre.

Le produit agit dans les 50 minutes après le contact des insectes avec les surfaces traitées. Répéter le traitement si nécessaire, la persistance d'action du produit peut aller jusqu'à 3 mois.

### Précautions d'usage

Surveiller et diagnostiquer le problème avant l'utilisation.

Ne pas utiliser en présence de passants. Attendre que le site traité soit sec avant de ré-entrer et bien ventiler la zone traitée durant plus d'une heure avant de la réoccuper.

Ne pas appliquer directement sur l'homme ou les animaux.

Gokilaht® 10MC doit être appliqué de façon à ce que les enfants ou les animaux ne soient pas en contact direct avec le produit.

Ne pas appliquer Gokilaht® 10MC en présence de nourriture. Ne pas contaminer les denrées alimentaires, les ustensiles de cuisine ou les surfaces en contact avec les aliments. Des mesures de précautions doivent être prises afin que la nourriture et les ustensiles qui sont manipulés dans la zone ne contiennent pas de résidus de substance active.

Ne pas appliquer en pulvérisation de volume ou sur les surfaces où la nourriture est manipulée, préparée, mangée ou servie.

Retirer ou couvrir les aquariums et récipients de stockage de l'eau avant l'application.

Éviter le contact avec la peau. Rincer immédiatement, en cas d'éclaboussures sur la peau ou dans les yeux. Se laver les mains et la peau exposée après utilisation et avant de manger.

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Conserver le récipient bien fermé. Garder en lieu sûr.

Tenir hors de la portée des enfants.

Garder à l'écart des boissons et de la nourriture, y compris celles pour animaux.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

#### **Précautions de stockage**

Protéger du gel. Si le produit est gelé, placer le bidon de Gokilaht® 10MC dans un récipient d'eau à 60°C une demi-journée.

Ne pas stocker de la bouillie préparée.

### **4 – MISE EN ŒUVRE ET BONNES PRATIQUES**

#### **4.1 – Protection de l'opérateur et du travailleur**

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.

**Protection des yeux/du visage:** Porter un masque de protection respiratoire, des lunettes/masques anti-éclaboussures.

**Protection des mains:** Il est recommandé de porter des gants fabriqués en caoutchouc (naturel, latex e.g. Shield or Ansell Alphatec).

**Autres protections du corps et de la peau:** un équipement de protection vestimentaire.

#### **4.2 – Élimination du produit et de l'emballage**

**Réemploi de l'emballage interdit.**

Ne pas contaminer l'eau/le sol.

Faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

#### **4.3 – En cas de déversement accidentel**

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone.

Prévenir les pompiers (**18 ou 112**) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens.

Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse.

Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation vigoureuse.

### **5 – AVERTISSEMENT**

Toute reproduction totale ou partielle du texte de l'étiquetage est interdite.